

AR Prefecture

016-211603410-20260521-DEL_2026_6_3-DE
Reçu le 26/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)**

L'an deux mil vingt-six, le vingt Mai, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-MICHEL** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame **GODICHAUD Fabienne**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de Convocation du Conseil Municipal : 13 Mai 2026

ETAIENT PRESENTS : Mathilde AZZOUZ, Marlène BAILLY, Nicolas BARON, Jean-Luc BONNENFANT, Mariam BOUGETTE, Roland COSTE, Angélique DRILLAUD, Hélène DUBOIS, Jean-Luc FAUCHER, Gérard GARNON, Sarah GHEYSEN, Fabienne GODICHAUD, Thierry GUILLEBAUD, Dominique JOUBERT, Maryline LABROUSSE, Françoise LEBLANC, Françoise PINAUD, Agnès PREVOST, Emmanuel SIAME, Cyprien VERNEIL.

Excusés : Stéphane CHAPEAU, Gisèle LOVIAT, Jean-Michel MARINO,

Procurations : Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD - Jean-Michel MARINO à Jean-Luc BONNENFANT.

Secrétaire de séance : Marlène BAILLY

Objet : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-8 ;

Considérant que les communes de 1000 habitants et plus doivent adopter un règlement intérieur du conseil municipal dans les six mois suivant son installation ;

Considérant le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré :

Le règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Saint-Michel annexé à la présente délibération est adopté ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après délibération,

VOTE : Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 0

AR Prefecture

016-211603410-20260521-DEL_2026_6_3-DE
 Reçu le 26/05/2026

Fait et délibéré les jours mois et an
 que dessus.

Pour Copie conforme.

Au registre sont les signatures.

Ville de Saint-Michel

Récépissé Préfecture

Le 26/05/2026

Publié le 26/05/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,

Le 21/05/2026,

Le Maire,

